VOLUME VI. NUMERO 19.

Abonnez-vous au "Courrier de l'Ouest," le plus ancien journal français à l'ouest de Winnipeg.

LE COURRIER DE L'OUEST

Abonnez-vous au "Courrier de l'Ouest," le journal français ayant la plus grande circulation à l'ouest de Winnipeg.

JOURNAL HEBDOMADAIRE — EDMONTON JEUDI 16 FEVRIER, 1911. — FONDE EN 1905

LE CONCOURS D'ABONNEMENTS DU COURRIER DE L'OUEST

Les personnes qui n'auraient pas encore pris connaissance des conditions de notre grand concours d'abonnements sont tout particulièrement invitées à lire l'annonce publiée à la sixième page de ce numéro.

Jamais encore un journal français de l'Ouest n'avait lancé un concours de ce genre doté d'aussi beaux prix.

Chaque jour nous recevons de nombreuses lettres de lecteurs nous déclarant qu'ils se sont mis en campagne et qu'ils comptent bien, prochainement, nous envoyer les noms d'abonnés nouveaux.

Si nous en croyons l'intérêt général soulevé, notre concours s'annonce comme devant être un très grand succès.

Et qui donc reculerait devant le léger effort à accomplir avec l'espérance de gagner soit un piano de toute beauté (New Art Bell, d'une valeur de $500), soit un lot dans l'excellente subdivision "Grand View Heights" de Strathcona, à laquelle la construction du pont à niveau va donner une vogue extraordinaire?...

Qui donc refuserait de concourir lorsque, en dehors de ces deux grands prix, les concurrents ont à se partager, soit l'admirable histoire du Canada en 20 volumes, (Edition Parkman), ouvrage splendide qui reporte le lecteur aux jours lointains de Jacques Cartier, et fait défiler devant ses yeux, nos gloires, nos luttes, nos défaites et nos victoires, jusqu'au seuil de ce vingtième siècle que Sir Wilfrid déclare devoir être le siècle du Canada; soit un billet de chemin de fer pour le voyage aller et retour d'Edmonton à Winnipeg, la reine des prairies; soit un gramophone qui charmera très agréablement les heures, solitaires parfois, de la prairie; soit une ravissante montre en or, pour homme ou femme, au choix du gagnant ou de la gagnante; soit un sac de voyage très pratique avec nécessaire de toilette; soit enfin, comme prix de consolation, une pièce d'or de $5.00?

Rappelez-vous, avant de vous mettre en campagne, que nous n'avons point fixé de minimum pour les cinq derniers prix et que par conséquent, vous pourrez espérer remporter l'un d'eux même avec un nombre d'abonnés très restreint.

La grande valeur de nos trois premiers prix nous a obligés à imposer à leur obtention trois chiffres minimum; respectivement 75, 50 et 25 abonnements nouveaux. Il est bon de considérer que la valeur de ces prix est de $500, $300 et $85; et pour peu que l'on veuille intéresser, à son succès, quelques amis complaisants, il est très facile d'atteindre et de dépasser même ces chiffres d'abonnements.

Dépêches Télégraphiques

LE CONGRES RATIFIE LE TRAITE.

Washington, 14.—Le tarif de réciprocité conclu avec le Canada a été ratifié ce soir par un vote du Congrès.

Ce vote a été de 221 voix contre 92. Le bill ratifiant le traité doit être maintenant transmis au Sénat.

NOUVELLES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER.

Ottawa, 14.—Plusieurs bills, concernant des Compagnies de chemins de fer nouvelles, sont actuellement devant la Commission des Chemins de fer de la Chambre des Communes.

L'un de ces bills, présenté par M. Douglas, député de Strathcona, concerne l'incorporation de la Cie Pacific & Peace Ry., avec pouvoir de construire une voie ferrée, reliant Dunvegan à Bella Coola, à travers la Passe des Pins. Les incorporateurs de cette nouvelle compagnie sont des capitalistes français; le siège social serait établi à Edmonton.

LA DIPHTERIE A ONION LAKE, SASK.

Onion Lake, Sask., 14.—Une épidémie de diphtérie vient de se déclarer ici. Environ 75 enfants, fréquentant l'école catholique, sont atteints. L'épidémie est générale dans le district. Onion Lake est situé à environ 40 milles au nord de Lloydminster.

L'HEURE DE FRANCE.

Paris, 15.—Le sénat a adopté aujourd'hui, une loi modifiant l'heure légale en France et en Algérie qui est actuellement de neuf minutes et douze secondes en retard sur le temps en usage dans l'Europe occidentale.

Cette action a été prise pour amener la France sur la même échelle horaire que l'Angleterre, la Belgique, la Hollande et l'Espagne. Toutes les horloges françaises seront avancées aussitôt que les arrangements seront faits pour mettre l'heure nouvelle en vigueur.

80,000,000 DE TONNES DE CHARBON.

Ottawa 14.—D'après un rapport établi par l'ingénieur D. B. Lowling, le district d'Edmonton, (11 milles à la ronde de la capitale) contiendrait, au minimum, 80 millions de tonnes de charbon. Ce charbon se trouve à moins de 100 pieds de la surface du sol. M. Dowling prévoit un grand avenir minier pour le district.

400,000 IMMIGRANTS.

Winnipeg, 14.—M. Bruce Walker, commissaire de l'immigration à Winnipeg, déclare que plus de 400,000 immigrants viendront s'établir au Canada cette année.

FERME EXPERIMENTALE A SCOTT, ALTA.

Ottawa, 14.—En réponse à une interpellation de M. Sharpe, député de Lisgar, l'hon. Sydney Fisher a déclaré que le ministère de l'agriculture venait d'acheter 225 acres de terrain auprès de Scott, Alta., pour l'établissement d'une ferme modèle. Ce terrain a été acheté à la Compagnie du G. T. P.

LE DEBAT CONTINUE...

Ottawa, 14.—Le débat sur le traité de réciprocité a été repris aujourd'hui. M. Foster a prononcé un long discours dans lequel, selon sa manière emphatique habituelle, il s'est déclaré adversaire irréductible du traité dans sa forme actuelle. Au nom du Canada et de l'Empire, il adjure la Chambre d'en modifier le texte.

M. Foster a occupé la tribune jusqu'à l'ajournement qui eut lieu à 9 heures. A la reprise de la séance à 8 heures, le Dr Neely, d'Humboldt, Sask., monte à la tribune et prononce un superbe discours dans lequel il déclare que le nouveau tarif signifie progrès et prospérité pour le Canada.

On ne peut encore prévoir quel jour prendra fin ce débat sur le traité.

Nouvelles régionales

(De nos correspondants particuliers.)

ST-PAUL, ALTA.

M. et Mme Montambeault sont heureux de faire part de la naissance d'une fille qui a reçu au baptême les noms de Georgette, Henriette, Antoinette. Parrain et marraine, M. R. Baudelle et Melle Henriette Greendler.

Mme Thos. Lessard, ainsi que MM. Poirier et Garneau, sont revenus d'un voyage à la capitale.

M. Oscar Savard était de passage parmi nous la semaine dernière.

Les moulins à scie de MM. Brunelle et Garneau sont activement occupés en ce moment.

Le mariage de M J. McLean, avec Melle Marie Ladéroute, a eu lieu mardi de la semaine dernière.

De nombreux et riches cadeaux ont été offerts aux nouveaux époux.

Nous apprenons avec peine la maladie grave de l'un des enfants de M. Larivière.

BONVOULOIR, SASK.

Nous avons lu avec plaisir dans le *Courrier de l'Ouest*, la communication relative à la voie ferrée de Lethbridge à Weyburn. Cette satisfaction a été doublée par la coïncidence heureuse de l'arrivée d'une équipe d'arpenteurs établissant le tracé de l'embranchement reliant Moose Jaw à la ligne ci-dessus.

Cet embranchement passe à l'est des sections 21 et 16, tourne légèrement à l'ouest sur la section 9 et à environ 1-2 mille du bureau de poste de Bonvouloir, oblique au sud de 8 et descend directement à l'ouest de la section6, T. 9, R. 5. L'endroit où cette ligne rejoint la voie ferrée Weyburn-Lethbridge, est un emplacement superbe. L'érection d'une gare en fera probablement un centre de grande importance.

La construction de ces lignes est attendue avec impatience par la population très nombreuse de la région, car il ne s'agit pas seulement, pour la colonisation d'un pays, de mettre la terre en culture, encore faut-il avoir un débouché pour les produits.

La couche de neige, fort épaisse, rend actuellement les communications des plus difficiles.

MM.E. Bernard et Deltombe, "ranchers" de Vermilion, étaient de passage à Edmonton la semaine dernière.

Nous apprenons que M. E. Bernard vient de faire l'acquisition du magasin de M. Dawson, situé à St-Albert. M. Bernard doit en prendre possession prochainement.

Nous lui souhaitons bon succès dans son entreprise.

Melle Kathleen Parlow, la célèbre violoniste canadienne, dont tous les journaux de l'est célèbrent à l'envie la maëstria, sera à Edmonton mercredi prochain, 22 février.

Il est rare que nous puissions applaudir à Edmonton une telle artiste, aussi la liste de location des fauteuils se couvre-t-elle rapidement.

Fait digne d'être noté, Melle Parlow est née à Calgary, il y a vingt et un ans.

LETTRE DE REGINA

Les travaux du parlement provincial

Coup d'oeil sur la session actuelle.

(De notre correspondant.)

Régina, Sask., 13 janvier.—Voici près d'un mois que le parlement de Saskatchewan, ajourné, dès le jour de l'ouverture, pour les fêtes de Noël et du jour de l'an, a repris ses travaux. Les principaux bills du gouvernement,—ceux concernant les indemnités des ouvriers et le problème des élévateurs provinciaux, ont été exposés devant la Chambre, ainsi d'ailleurs que toute mesure de quelque importance. Un des membres du cabinet me disait aujourd'hui que selon toute vraisemblance, la session ne sera pas terminée avant les premiers jours du mois de mars.

Le journal conservateur *The Province*, qui était lancé, il y a quelques semaines seulement, a joué un rôle considérable durant ces derniers temps dans le mouvement politique de la province, et il a contribué largement à donner à la session actuelle une âpreté de discussion, inconnue durant les précédentes.

A peine la session était-elle commencée que les colonnes de la *Province* étaient remplies d'attaques et d'insinuations contre les membres du cabinet Scott. Durant les premiers jours de la session, les séances furent orageuses; les ministres, forts de leur intégrité, se lavèrent entièrement des accusations qui pesaient eux, et leurs explications satisfirent même M. Haultain! Le nouvel organe du parti conservateur n'en continua pas moins ses accusations et le premier-ministre demanda, en Chambre, que le chef de l'Opposition priât la *Province* de cesser ses attaques; l'hon. M. Scott ajouta que tous les membres de l'opposition du parlement de Saskatchewan étaient intéressés financièrement dans ce journal.

La *Province* cessa aussitôt sa campagne diffamatoire.

Le bill de l'indemnité des ouvriers est étudié actuellement par la Chambre en comité. Ce bill prévoit que tout travailleur, victime d'un accident, recevra une indemnité raisonnable. Réserves ont été faites pour les cas où ces accidents sont dûs à l'ivresse ou à une négligence flagrante. Le bill concernant les élévateurs locaux doit venir demain en deuxième lecture. Ce bill pourvoit à la formation d'une compagnie centrale avec des branches locales. Ces branches devront être au nombre minimum de 25. Quinze pour cent du capital devrontêtre fournis par les fermiers; les 85 pour cent du surplus seront fournis par la province sur première hypothèque.

En ce qui concerne l'instruction publique, le gouvernement propose un amendement important à la loi des écoles. Cet amendement prévoit que la formation des districts scolaires sera dorénavant à la charge des municipalités; jusqu'alors le ministre agissait directement, ce qui causait ennuis et dépenses.

Rien n'a encore été annoncé au sujet de la date probable du discours sur le budget, mais les estimés ont été imprimés et distribués aux députés depuis plusieurs jours. Le revenu, pour les douze mois, se terminant le 29 février 1912, est estimé à $3,037,095, et les dépenses seront approximativement de $2,953,602 sur le compte courant et de $1,847,200 sur le compte du capital. Une somme de $75,000 sera consacrée à la construction d'une nouvelle prison à Régina. Des crédits importants sont attribués à l'agriculture et donneront lieu à une politique progressive sous ce rapport.

L'immigration canadienne-française

EXCELLENT TRAVAIL ACCOMPLI PAR LES AGENTS DE COLONISATION CANADIENS-FRANCAIS.

La semaine dernière nous relations l'excellent travail accompli en province de Québec par M. E. H. Maillet, agent de colonisation pour la province d'Alberta.

Une dépêche, que vient de recevoir M. Hotchkiss, chef du bureau de publicité provincial, informe que la propagande accomplie par M. Morin, dans l'Etat du Michigan, aura pour résultat de provoquer la venue en Alberta d'un grand nombre de colons au printemps prochain.

M. Morin, qui travaille depuis plus d'un an à faire connaître notre province et ses ressources dans les centres franco-américains du Michigan, compte à son actif le rapatriement de plusieurs centaines de nos compatriotes établis actuellement sur des fermes prospères de l'Ouest.

M. Morin a droit à toutes les félicitations pour le succès qui couronne ses efforts dévoués.

Un nouveau port sur le Pacifique

New Westminster, 14.—L'emplacement de Port Mann, qui, il y a quelques semaines, était recouvert par la forêt vierge, présente actuellement une grande animation. Plusieurs centaines d'ouvriers travaillent à défricher une superficie de plus de 1000 acres et déjà le plus gros de la besogne est accompli.

Port Mann, le futur terminus de la ligne transcontinentale du C. N. R., est situé de façon merveilleuse au sud de la rivière Fraser. La profondeur de l'eau, à quai est de 65 pieds. On prévoit pour Port Mann un très grand développement.

La motion de M. Haultain, dont je vous entretenais dans ma dernière lettre, relative au chemin de fer de la baie d'Hudson a été rejetée par un vote de parti. Le premier-ministre a prononcé à ce sujet un remarquable discours, faisant ressortir les attitudes variées du chef de l'Opposition, sur la question, depuis quelques années. L'hon. M. Scott déclare que, la Chambre n'ayant pas suffisamment de documents, il n'est pas opportun qu'elle se prononce dans un sens ou dans l'autre sur la question d'exploitation. Dans l'esprit du premier-ministre, les membres du parlement doivent se borner à demander la propriété gouvernementale et le contrôle assurant des taux de transport raisonnables.

La question des chemins de fer a provoqué d'intéressants débats. Une motion de censure à l'égard des compagnies de chemins de fer, pour leur lenteur dans l'établissement des nouvelles lignes, a été votée par la Chambre.

Il y a, devant la Chambre, un grand nombre de bills privés. Je citerai notamment celui de Prince Albert, demandant le droit de pouvoir développer les chûtes d'eau de LaColle pour produire de la force électrique; le bill ratifiant l'entente entre la municipalité de Moose Jaw et la compagnie se proposant d'établir un service de tramways. Ce bill rencontre une assez vive opposition. Mentionnons également le bill par lequel la ville de Régina demande le droit d'hypothéquer certains lots pour constituer les fonds nécessaires à l'établissement d'un service de tramways.

80 COMPAGNIES DE PETROLE POUR MORINVILLE

SEPT COMPAGNIES NOUVELLES ONT ETE INCORPOREES POUR EXPLOITER DES GISEMENTS PETROLIFERES A MORINVILLE.

Sept compagnies nouvelles viennent d'être incorporées pour l'exploitation de gisements pétrolifères à Morinville. Le nombre total des compagnies, incorporées depuis quelques semaines, est de 80. Chacune d'elles a le droit d'exploitation sur un mille carré de terrain.

On affirme, de source autorisée, que la Compagnie "American-Canadian Oil" aurait découvert récemment un lit de pétrole. On cite pour confirmer cette nouvelle le fait que le nom de M. H. L. Williams, gérant de la Cie American-Canadian, figure dans les actes d'incorporation de toutes les nouvelles compagnies.

Les droits payés par les 80 compagnies s'élèvent, pour les deux mois derniers, à plus de $50,000.

Les actions de la Cie American-Canadian, qui se vendaient 37 cents il y a quelques jours, ont cours maintenant à 52 cents.

UN ROBINSON MODERNE

ON CAPTURE L'HOMME-SAUVAGE D'ONTARIO.

Fort William, 14.—En apparence aussi sauvage que les forêts et les fauves du Nouvel Ontario qui ont été ses seuls campagnons depuis plus de quatre ans, John Beck, âgé d'environ 40 ans, vêtu d'un habit grossier et d'un pantalon taillé dans la peau d'une bête fauve, a été transporté à Fort-William,deVermilion Bay prèsKenora, où il sera confié à une institution, comme atteint de folie furieuse. Depuis l'hiver de 1907, alors qu'il perdit plusieurs doigts en faisant partir une charge de dynamite pour attraper du poisson, Beck avait vécu dans la solitude à Vermilion Bay, nouvelle station sur le Grand Tronc Pacifique. Bien que son identité et le lieu de sa résidence, une crevasse dans le rocher, à vingt milles de toute habitation, fussent connus, l'homme sauvage était craint des hommes qui construisaient le chemin de fer et des bûcherons qui passaient par ce district. Le pied léger, et aussi prudent qu'une bête féroce, il ne permettait jamais à personne de l'approcher. Dès qu'il voyait un homme il s'enfonçait au fond des fourrés les plus épais. Il a été finalement capturé après une lutte désespérée par le constable du C. P. R. M. Ball, de cette ville, et un agent de police du Dominion, d'Ignace. Il avait subsisté pendant ces 4 ans de poisson cru, de rats et de gibier qu'il prenait ou qu'il tuait avec des pierres et des bâtons. Dans la caverne que la nature lui avait offerte on a trouvé un tas de feuilles sèches, deux ou trois peaux sèches et un tas de pierres. On ne connais rien de ses antécédents.

La Réciprocité à la Chambre fédérale

Ottawa, 10 février.

La bataille sur la réciprocité avec les Etats-Unis s'est engagée pour de bon aujourd'hui, et nous allons en entendre parler pendant au moins quinze jours. La première escarmouche a cependant été toute autre que celle à laquelle on s'attendait. Il avait, en effet, été entendu ce matin entre Sir Wilfrid Laurier et le chef de l'opposition que le débat sur cette question serait repris aujourd'hui. A la surprise générale, cependant, aussitôt la présentation de la motion pour que la Chambre se formât en comité des voies et moyens, M. Monk se leva et proposa que la discussion fut remise à une date indéfinie, prétextant que les membres de l'opposition n'avaient pas eu le temps d'étudier à fond les détails de l'arrangement proposé et que de plus ils tenaient, à consulter leurs électeurs. Comme si tout député qui s'occupe tant soit peu des affaires de son comté, ne savait pas d'avance quelle est l'opinion de ses électeurs sur cette question. Quoiqu'il en soit, la proposition de M. Monk fut mise aux voix et malgré l'entente entre les chefs des deux partis, entente dont je faisais mention en commençant, l'opposition vota en bloc pour l'amendement du député de Jacques-Cartier. Personne ne s'attendait à ce vote excepté ceux qui étaient au courant de la manoeuvre de M. Monk, et de ce nombre étaient tous les députés conservateurs, aussi du côté ministériel nombre de sièges étaient vides. L'amendement, malgré tout fut rejeté par 26 voix. Puis la Chambre se forma en comité et pendant près de deux heures M. Borden, dans le discours le plus insipide qui se soit prononcé à la Chambre depuis longtemps et cela de l'aveu même de ses propres partisans, expliqua, ou plutôt tenta d'expliquer pourquoi il était opposé à tout projet de réciprocité. L'hon. M. Paterson lui succéda et en quelques minutes réduisit à néant l'échafaudage d'arguments que M. Borden avait édifié avec tant de peine. Ce fut M. Georges Elas Foster qui répondit au ministre des douanes, et il fut encore plus piteux que son chef. Ce qui n'est pas peu dire, il s'arrêta à moitié chemin pour demander l'ajournement du débat. Il était grand temps, quelques minutes plus tard ses contorsions l'auraient rendula risée de ses propres partisans. Et maintenant à mardi, la reprise de la discussion.

Etaient de passage en ville cette semaine: MM. E. Brosseau et Ambroise Gray, de Brosseau, Alberta, et Isaïe Gagnon, d'Athabasca Landing.

Une statistique intéressante

VALEURS ET SALAIRES AU CANADA.

Ottawa, 14 février.—La Satistique Mensuelle de janvier dit que les valeurs des produits et de la main-d'oeuvre agricoles au Canada atteignent un chiffre satisfaisant en 1910. La valeur totale du bétail sur les fermes est de $593,-768,000, soit $34,979,000 de plus qu'en 1909. Les chevaux sont évalués à $132.50 par tête contre $130.72 en 1909, les vaches laitières à $42.60 contre $36.36, les autres bêtes à cornes à $30.90 contre $28.81 et les moutons à $6.00 contre $5.89. Seuls les porcs accusent une baisse dans le prix moyen; ils sont à $11.30 par tête au lieu de $11.80. La valeur totale des chevaux en 1910 est de $293,398,000 contre $278,789,000 en 1909 celle des vaches laitières de $121,613,000 contre $103,601,-000, celle des autres bêtes à cornes de $131,781,000 contre $126,-326,000 et celle des moutons de $15,819,000 contre $15,735,000. La valeur totale des porcs est tombée de $34,368,000 en 1909 à $31,-157,000 en 1910.

Les chevaux atteignent le prix le plus élevé dans la Saskatchewan, les vaches laitières, les autres bêtes à cornes et les moutons dans l'Ontario et les porcs dans Québec. Les chevaux de trois ans et plus atteignent le prix le plus élevé dans la Colombie-Britannique, où la moyenne était de $225. La valeur des porcs, par 100 livres de poids vif, varie de $6.50 au Manitoba, à $9.62 dans Québec. Le prix de la laine non lavée était de 18 centins en 1910 et de 17 centins en 1909; celui de la laine lavée de 24 centins pour l'une ou l'autre année.

La valeur moyenne de la terre arable occupée au Canada était de $38.45 par acre, soit 15 centins de moins que l'année précédente. C'est dans la Colombie-Britannique où les défrichements sont coûteux et où la terre est largement utilisée pour l'arboriculture fruitière, qu'elle atteint le chiffre le plus élevé—la moyenne est de $74 par acre—soit 56 centins par acre de plus que l'année précédente. L'Ontario vient ensuite avec $48 par acre, soit $2.22 de moins qu'en 1909.

Quant à la main-d'oeuvre employée pendant la saison d'été les hommes sont payés en moyenne $35.15 par mois et les femmes $20.70, pension comprise, contre $33.69 et $19.08 respectivement l'année précédente. La moyenne annuelle est de $347.10 pour les hommes et de $209.09 pour les femmes, pension comprise, contre $336.29 et $206.08 respectivement en 1909. Les salaires mensuels sont les plus élevés dans la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique, où les hommes sont payés $40 et plus et les femmes $25 et plus, pension comprise. La valeur moyenne de la pension par mois varie de $8 pour les hommes et $6. pour les femmes dans l'Ile du Prince Edouard, à $20 et $17 respectivement par mois dans la Colombie-Britannique.

C'est là la valeur des salaires et de la pension sur la ferme où les hommes sont employés aux travaux des champs, et les femmes aux travaux d'intérieur. Les chiffres donnés représentent les moyennes compilées d'après un grand nombre de rapports fournis par les cultivateurs au Bureau du recensement.

ARCHIBALD BLUE,
Chef du Bureau.

FEUILLETON DU "COURRIER DE L'OUEST

LE DERNIER DES TREMOLIN



No. 6

Il était bien du même sang que ces peuples intrépides et doux qui, venus trop tôt, n'eurent jamais leur heure dans l'histoire de l'Humanité. Son caractère offrait un bizarré mélange de timidité et d'audace folle, la plus légère émotion le faisait pâlir, et le péril le métamorphosait. On était épouvanté parfois de voir briller cette prunelle noire, émergeant de ce blanc rouge aux reflets étranges; d'entendre grincer ces dents fines et serrées, blanches comme du lait, ainsi que celles que la Genèse promet à la tribu de Zabulon, aux *yeux rouges comme le vin*. L'obstacle disparu, le visage redevenait pacifique et bon, presque triste. On sentait qu'on aurait fait de cette force ce que l'on aurait voulu.

La dame de Trémolin ressentait en contemplant Pierre un sentiment de fierté singulier. Elle avait aimé le père, parce qu'elle avait conscience d'avoir sur lui une supériorité qu'elle ne soulignait jamais; elle éprouvait devant le fils, devant le représentant de la famille, comme une impression de respect.

A cet orgueil maternel se mêlaient, sinon des remords, du moins de vagues regrets. Mme Brissey se rendait compte mieux que personne de ce que l'éducation de son fils avait d'incomplet. Cette mère, pleine de sollicitudes élevées, avait longtemps craint pour son fils cette université, ces collèges où, lui disait-on, les jeunes gens étaient nourris dans des principes si différents des siens Le curé de St-Julien avait donné à Pierre Brissey les premiers rudiments du latin.

Quand, un jour, elle se décida à envoyer son fils au collège de Roanne, il n'était plus temps. Ce tempérament, habitué à la libre vie des campagnes, ne pouvait plus se tenir dans le cadre étroit de la disciplině universitaire.

Au bout de huit jours ,Mme Brissey recevait une lettre du proviseur qui la félicitait chaleureusement du dévouement que son fils avait montré en sauvant un de ses camarades tombé dans la Loire. Quinze jours après, on l'informait que son fils s'était rendu coupable d'un acte d'insubordination tellement grave, qu'il nécessitait son renvoi. A la promenade, il était sorti des rangs spontané ment pour courir après un papillon; le surveillant l'avait pris par le bras, et, dame, se sentant touché, Pierre avait tapé, et tapé si rudement, que le surveillant —un colosse— était resté évanoui trois heures sur le boulevard qui servait de promenade.

Mme Brissey était venue reprendre son fils au moment où les élèves en révolution menaçaient de briser les portes du cachot où on l'avait enfermé pour l'exemple. Elle l'avait sermonné d'importance tout en trouvant très naturel, au fond, qu'un Trémolin ne se laissât pas mettre la main au collet parce qu'il lui avait pris fantaisie de courir après un papillon. Elle avait eu une longue conversation avec le proviseur, un excellent homme, entomologiste très distingué, qui, chose étrange! adorait aussi les papillons. Son premier mot, en apprenant ce qu'il appelait un malentendu déplorable, fut: "De quelle espèce était le papillon?"

En reconduisant Mme Brissey le proviseur donna une cordiale poignée de main à Pierre.

—Poussez-le à Saint-Cyr, ajouta-t-il.

"Poussez-le à Saint-Cyr!" tel était le refrain de toutes les lettres qu'écrivait à Mme Brissey son ancienne amie Mme de Maussabran, qui, sans se rebuter, renouvelait à chaque occasion ses offres de service. Son mari, nous l'avons dit, avait joué un rôle considérable à la Chambre des Pairs sous la Restauration; son influence fut la même à la Chambre des Pairs de Louis-Philippe et se retrouva encore au Sénat de Napoléon III. Celui là était toujours semblable à lui-même, et quel que fût l'événement de la veille, il était toujours sûr d'être l'homme du lendemain...

Mme Brissey laissait s'envoler les années sans pouvoir se résigner à suivre ce conseil. Elle était pauvre, les études de son fils étaient en retard... Mais au fond les raisons qu'elle se donnait à elle-même n'étaient point les véritables.

Cet esprit élevé avait ses préjugés. Elle n'eût point demandé un sou à ceux qu'elle appelait ses rois légitimes, mais sans avoir rien voulu de cette monarchie pour laquelle les siens s'étaient dévoués, elle avait été touchée au coeur quand le trône de Charles X s'était écroulé. Elle aimait mieux voir son fils mener la vie de paysan que de le savoir montant la garde aux Tuileries auprès de celui qui avait acheté à Deutz cette héroïque duchesse de Berry pour laquelle elle fût morte volontiers sans l'avoir jamais approchée.

Bientôt il fut trop tard pour prendre un parti et Pierre resta à la ferme. Sa mère le chargea du règlement de quelques affaires en retard; elle lui confia le soin de s'occuper de Villette sur lequel les hypothèques s'accumulaient sans qu'on eût jamais assez d'argent disponible pour les purger, comme on dit en termes de droit. Elle lui laissait en toute chose une absolue liberté, mais elle l'avait prémuni par ses conseils contre les entraînements qui pouvaient assaillir, aux heures ardentes de la jeunesse, ce jeune homme dont la beauté mâle et la parole éloquente eussent aisément trouvé des coeurs trop sensibles.

Profondément chrétienne, âme généreuse et presque romanesque comme l'âme d'une sorte de George Sand religieuse, la dame de Trémolin avait pour la débauche un dégoût qui se manifestait énergiquement en toute occasion. Jugeant les autres femmes à son niveau, elle regardait comme la plus honteuse des actions pour l'homme de faire un jeu de cet amour qu'elle poétisait jusqu'à l'exagération, en digne contemporaine de Lamartine.

Elevé dans ces idées, Pierre Brissey avait pour la femme, quelle qu'elle fût, un respect mêlé de crainte. Il savait qu'il était libre d'épouser celle qu'il aimerait, il savait aussi qu'il serait contraint d'épouser celle à laquelle il aurait dit: Je vous aime.

Préservé de ces tentations d'ordre inférieur, par l'idéal qu'il se faisait de la femme en regardant sa mère, Pierre Brissey, dans cette existence désoeuvrée et sans but, devait se heurter à d'autres écueils.

Dans le règlement des affaires de Villette, Pierre Brissey s'était trouvé en rapport avec quelques bourgeois du pays, agents voyers, percepteurs, huissiers, petits rentiers, qui tous formaient un groupe où l'on s'amusait, où l'on aimait à dîner ensemble et à boire du punch jusqu'au jour, en battant les cartes, une fois que les volets étaient mis au cabaret. C'était Matharel, le notaire, qui, le premier, quitta le pantalon à pont; Desvaux, qui organisait si merveilleusement les charivaris, encore en usage dans ce temps-là; Barberousse, l'huissier, qui perdit aux cartes jusqu'à son dernier sou; les deux frères Servanton dont l'un est mort sous-préfet à Valenciennes.

L'âme de ce groupe, le bout-en train de tous ces viveurs de province, était Sacchard. Propriétaire à la Milesse de l'ancienne terre des Brissey, propriétaire à Roanne d'une partie du *quartier neuf*, Sacchard n'était chez lui que quand il était au café. Chez lui, en effet, il s'ennuyait à mort; il n'avait pu se faire accepter de la bourgeoisie du pays qui se souvenait de l'avoir connu garçon de cuisine à l'hôtel du *Cerf d'Or*. Depuis ce temps, Sacchard avait parcouru cependant un joli chemin.

Avec son intelligence déliée, hardie, résolue, il avait pris part aux premières entreprises qui précédèrent la transformation de Paris et soumissionné une partie des travaux du percement de la rue Rambuteau. Il aurait pu rêver une fortune égale à celles qui s'élevèrent à partir de cette epoque, mais dès qu'il eût ramassé deux millions, l'envie le prit de revoir son Forez.

Il y revint et trouva partout l'indifférence et la froideur. En vain il exécuta là quelques travaux d'utilité générale qui, du reste, furent avantageux pour lui; sans être hostile, on resta sur la réserve à son égard. On racontait qu'il avait épousé une fille précédemment aimée avec une folle passion par un riche entrepreneur et que telle avait été l'origine de sa fortune.

Presque aussi nulle que Mme Brissey, la femme du docteur, Mme Sacchard, semblait démentir par sa laideur ces paroles calomnieuses.

La fille unique, qui fût née de ce mariage, avait la laideur de la mère, sans rien avoir en apparence de l'intelligence du père.

On comprend que Sacchard ne trouvât pas grand plaisir dans un pareil intérieur, et qu'il préférât à sa maison le café où, avec sa verve, son esprit éveillé par un long séjour dans la capitale, sa fortune avérée, il était le maître incontesté et toujours applaudi d'un petit monde qui ne pensait que par lui.

Dès le premier jour, Sacchard fit au jeune Trémolin toutes les politesses imaginables, et dans tout le cercle qui se modelait sur Sacchard, Pierre Brissey rencontra un accueil cordial sans être jamais familier. En ce temps la noblesse, dans certaines contrées surtout, possédait un prestige toujours vivace. Tous ces lecteurs de journaux libéraux étaient enchantés d'avoir au milieu d'eux le descendant de ces Trémolin qui avaient rempli l'histoire du Forez du retentissement de leurs aventures et de l'éclat de leurs prouesse...

Pierre Brissey se laissa gagner à ce bon accueil. Il accepta les dîners qu'on lui offrait avec tant de civilité, et quand, après dîner, il vit les autres prendre les cartes, il les imita, et, comme il arrive à ceux qui commencent, il gagna. Le *baccarat* était encore inconnu dans ce coin très retiré, on jouait bonnement le *trente-et-un*, et Pierre trouva une des premières émotion de sa vie au va-et-vient de ces petits cartons coloriés.

(A Suivre).

TRIBUNE LIBRE

LE FRANCAIS, LANGUE UNIVERSELLE

13 février, 1911.

Monsieur le rédacteur:—

En réponse à l'article publié la semaine dernière, sous la rubrique "Causerie de la semaine", et relatif à l'emploi du français comme langue auxiliaire internationale, je me permets de vous communiquer les réflexions suivantes:

Dans l'article sur la langue française de M. J. Novicow, que vous citez, l'éminent sociologue russe déclare que M. Molenaar, tout en adoptant l'idée du français comme langue internationale, pose certaines conditions assez difficiles à admettre.

Il serait intéressant de connaître ces conditions; peut-être y découvrerait-on quelques-unes des raisons qui font que les Français, ainsi que vous le dites, n'ont pas une confiance illimitée dans l'adoption générale de leur langue comme idiome universel.

Si j'ai bien saisi le sens de votre article, les professeurs de l'Université Belge, MM. Wilmotte et Furstenhoff, qui ont fondé l'association pour l'adoption d'une langue auxiliaire, n'ambitionnent guère pour la langue française que le rôle de langue internationale européenne pour l'élite de la société. "C'est, dit M. Novicow, une position sociale de parler le français à la perfection. Cela donne accès dans le meilleur monde, cela classe dans une certaine mesure." D'après eux, le français continuerait le rôle du latin, qui était la langue internationale du moyen-âge.

Ce n'est pas là la langue universelle désirée par les masses populaires, puisqu'ils bornent leur opinion à l'Europe et à une classe. La langue universelle est une langue auxiliaire que tous les peuples civilisés parleraient en plus de leur langue propre. Elle doit être apprise à l'école par tous les enfants, et en quelques années seulement; aussi doit-elle être la plus facile possible, et son écriture de la plus grande régularité. Le français remplirait ces conditions avec quelques réformes —surtout des réformes orthographiques, qui s'opéreraient facilement. Mais, en général, les littérateurs, qui seraient flattés de voir le français se répandre dans les classes élevées de la société, croiraient déroger en faisant la moindre concession de forme qui faciliterait l'étude du français au peuple. La noblesse de naissance a perdu tous ses privilèges; mais l'aristocratie des lettres a conservé tous les siens, car ce sont là des privilèges dont la masse du peuple ne sent pas le fardeau et qu'elle ne voit guère d'intérêt à supprimer. La proposition de faire du français une langue internationale rencontre donc des résistances en France, parce que ceux qui désirent une langue vraiment internationale voient trop d'obstacles se dresser devant eux pour pouvoir mettre le français en état de remplir ce rôle. En désespoir de cause, ils se joignent aux espérantistes et autres inventeurs de langues artificielles. Qui peut les en blâmer?

Mais n'y a-t-il pas ailleurs qu'en France des populations pour qui la simplification du français et de ses méthodes d'enseignement est une nécessité? Certes, ce sont les populations parlant le français dans un pays bilingue et où notre langue trouve des obstacles à sa propagation.

Ce sont au premier rang les Louisianais, les Franco-Américains et les Canadiens-Français. La conservation du français se réduit chez eux à une question de simplification de la langue et des méthodes de son enseignement. C'est là surtout une question technique, la même qui se pose pour l'enseignement des langues-question qui est à l'étude dans le monde scolaire et universitaire et pour la solution de laquelle s'est formée la "Ligue de l'enseignement oral", dont le siège pour les Etats-Unis est à Washington, D. C., sous la direction du Prof. C. G. Rivot (The Cumberland).

Cette Ligue, il est vrai, s'occupe en général de toutes les langues vivantes. Mais si le français est véritablement la langue la plus propre à jouer le rôle de langue internationale, il n'a rien à craindre de la concurrence des autres en entrant avec elles dans l'école primaire; il y conservera sa supériorité.

Lorsque le but de la ligue sera atteint, le français, enseigné dans les écoles primaires de tout le continent américain, en deviendra la langue auxiliaire, car les races latines de l'Amérique du sud lui donneront la préférence sur l'anglais, et les Américains et les Canadiens l'accepteront comme telle parce que ce sera la langue internationale de l'Europe. Ainsi le français ne sera pas uniquement la langue internationale de l'Europe, mais aussi celle de l'Amérique—pourvu toutefois que l'Amérique commence le mouvement.

Aussi bien, Louisianais, Franco-Américains, Canadiens-Français, Américains du Nord et du sud appartiennent tous officiellement ou non à "la ligue de l'enseignement oral", soit qu'ils veulent conserver leur langue maternelle ou simplement assurer à leurs écoles un enseignement plus efficace. Volontairement ou non, ils travaillent aussi pour l'établissement d'une langue universelle, de même que la ligne ne peut s'empêcher de la faire. En effet le but spécial que celle-ci se propose nécessite des réformes qui constituent les premières conditions de l'adaptation d'une langue au rôle de langue universelle.

La Louisiane n'a plus guère l'espoir de conserver sa langue maternelle; les Franco-Américains, les Canadiens de la province de Québec eux-mêmes ont à lutter chaque jour pour se défendre contre l'envahissement de l'idiome anglo-saxon; mais il y a une certitude qui appartient à tous: c'est qu'ils prolongeront l'existence de leur langue en s'associant à l'oeuvre de "La Ligue de l'Enseignement Oral". S'il leur faut céder un jour à l'impitoyable loi du nombre, ils auront au moins la satisfaction d'avoir été les premiers à rendre la langue française propre à un grand rôle, à établir solidement dans toutes les écoles primaires du continent américain, et en donnant ainsi l'exemple de l'action, ils contribueront à faire du français la langue internationale de l'Europe et de l'Amérique. Un pas de plus, et elle deviendra universelle.

Mais pour cela, il ne faut pas se borner à des rêves, ni s'endormir aux paroles flatteuses des étrangers. Il faut faire oeuvre pratique, s'unir, se concerter, comparer ses travaux, il faut, en un mot, travailler avec la ligue à l'exécution de son programme: l'enseignement oral des langues vivantes dans les écoles primaires.

UN LECTEUR
du *Courrier de l'Ouest.*

Nous recevons, avec prière d'insérer, le communiqué suivant:

"LE PETIT SEMINAIRE DE ST-BONIFACE ET L'UNIVERSITE NEUTRE.

St-Boniface, 4 février, 1911.

C'est à tort que l'on a annoncé la construction d'un *Grand Séminaire* à St-Boniface au coût de 250,000 piastres.

Il ne s'agit d'abord que de construire un Petit Séminaire dont le coût, d'après les premiers calculs, ne dépassera guère $100,000, et puis, *rien n'est encore définitif* parce que c'est une question d'opportunité et d'argent, qui ne peut se régler, en ce moment.

En attendant, près de cinquante séminaristes de diverses nationalités sont installés dans le *local du premier collège*, devenu depuis, "Ecole Provencher", laquelle a été remplacée par un édifice superbe bâti d'ailleurs aux frais de la commission scolaire de St-Boniface. Du modeste Petit Séminaire actuel, les élèves vont suivre les cours du Collège de St-Boniface, dirigé par les Rds. Pères Jésuites. Les élèves de langue française suivent le cours classique bilingue; les autres élèves suivent le cours classique exclusivement en anglais.

On sait que le Collège de St-Boniface forme avec les trois collèges protestants de Winnipeg, l'université enseignante du Manitoba, et que les élèves peuvent y prendre leurs degrés universitaires.

Or, il y a, en ce moment, une poussée puissante de la part de la jeune génération graduée des Collèges Anglican, Presbytérien et Méthodiste de Winnipeg, pour rompre ce qu'ils appellent les entraves de l'instruction *confessionnelle* donnée jusqu'ici par les collèges, et pour fonder une université d'Etat enseignante qui serait le couronnement d'un système scolaire, élémentaire et secondaire neutre. Heureusement que le Gouvernement Roblin s'est opposé carrément à ce mouvement si injuste à l'égard des Collèges qui donnent depuis de longues années, et avec succès, l'éducation classique et universitaire, et, naturellement, les opposants politiques font de la question une machine de guerre contre le gouvernement local du Manitoba.

Ce qu'il y a de regrettable, c'est que certains catholiques de langue anglaise, à Winnipeg, ont aussi prôné l'idée d'une université neutre où ils pourraient envoyer leurs fils pour le cours classique et universitaire, mais en les mettant dans *une maison de pension* sous la direction des Rds. Pères Jésuites! On s'étonne que des catholiques sérieux aient pu songer à un tel système d'éducation neutre, alors que l'éducation classique et universitaire est actuellement donnée par les Rds. Pères Jésuites, à St-Boniface. On a même parlé de la situation des gradués catholiques qui suivent en Angleterre les cours universitaires d'Oxford ou de Cambridge; mais la situation n'a pas de parité, puisque les catholiques d'Angleterre ne jouissent pas des mêmes privilèges que nous pour l'éducation universitaire. Au reste, le St-Siège ne fait que *tolérer*, après bien des hésitations, ce qui se fait à Oxford et à Cambridge. Et puis, dans quel pays du monde, le St-Siège a-t-il permis aux catholiques d'abandonner l'éducation catholique classique et universitaire pour laisser leurs fils s'abreuver aux sources empoisonnées de l'éducation neutre? En tout cas, il y a des Protestants sérieux qui, sans être opposés à une université d'Etat, sont cependant opposés au monopole universitaire, et favoriseraient des institutions ou Collèges *confessionnels* (Ecclesiastical) ou *privés*, ayant le pouvoir de conférer les degrés universitaires.

Quoiqu'il en soit, si, cependant, les catholiques de langue anglaise de Winnipeg désirent fonder, dès maintenant, un collège exclusivement anglais, à Winnipeg, alors que plusieurs de leurs enfants suivent en ce moment un cours classique *exclusivement* en anglais déjà établi depuis quelques années (en 1906, dès qu'il y a eu un nombre suffisant d'élèves de langue anglaise) au Collège de St-Boniface, il est évident qu'il ne peut s'agir que d'un collège catholique, où l'enseignement classique d'abord, puis, universitaire, sera donné par des maîtres catholiques.

Au-dessus de la question de langue, et sans la détruire, il y a la question catholique qui prime tout.

TESTIS.

PERDU, depuis le printemps dernier, une pouliche gris-blanche, 3 ans, poids environ 1100 livres, marque v renversé sur l'épaule droite; crinière et queue blanches. $5.00 de récompense à qui la fera retrouver.
S'adresser à M. Adolphe Gagnon
Sturgeonville, P.O., Alta.

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 — Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue. Tel. 1675.

ABONNEMENTS:—Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1.00 par an; Etats-Unis, $1.50; Europe, $2.00 L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 98, Edmonton, Canada.



JEUDI 16 FEVRIER, 1911.

Le problème de la Rivière la Paix

Doit-on aller s'y etablir maintenant?

Le nombre considérable de colons qui, selon toute vraisemblance, se dirigeront au printemps vers la fameuse région de la rivière la Paix, inspire quelques réflexions d'ordre pratique a notre confrère le *Bulletin*:

"Est-il opportun, dans les conditions actuelles de conseiller indistinctement à tous les colons, un établissement dans cette région éloignée?"

Telle est la question à laquelle notre confrère s'efforce de repondre d'une façon pratique.

L'an dernier nous avions déjà publié un article à ce sujet; son actualité nous autorise à y revenir, étant donné surtout le grand nombre de lettres que nous recevons quotidiennement de lecteurs désireux d'aller s'établir eux-mêmes dans cette vallée, qui semble offrir tant d'attraits aux colons des Etats-Unis.

L'immense publicité donnée, durant les quelques mois derniers, aux ressources indéniables de la grande vallée du nord, va précipiter ce que les Anglo-saxons nomment le "rush", la ruée des colons, vers les bords de la lointaine rivière. Et il n'est, en principe, aucunement désirable que ce mouvement en avant de l'armée des pionniers soit le moins du monde entravé.

Il importe toutefois que tout colon décidé à tenter l'aventure se rende un compte exact de ce à quoi il s'engage.

A ce point de vue général, il serait déplorable, pour la région de la rivière la Paix, qu'un certain nombre d'immigrants aillent au devant d'un échec certain, en entreprenant le voyage sans disposer des ressources nécessaires. Le résultat serait désastreux et pour eux et pour l'excellente réputation de la région.

On doit insister sur ce fait, auprès des futurs colons,qu'il est indispensable pour eux de disposer d'une somme d'argent suffisante pour faire le voyage d'étude préliminaire, s'établir et subsister jusqu'à ce que la concession prise soit mise en valeur par la culture et par l'établissement d'une voie ferrée. Et si l'immigrant emmène avec lui une famille, cette somme peut être relativement forte.

Partir sans faire un état exact de ses finances et des dépenses nécessaires serait un acte imprudent que l'on pourrait regretter amèrement par la suite; emmenant avec soi une famille ce serait non plus de l'imprudence, mais une insouciance coupable.

Loin de discréditer la région, momentanément dépourvue de moyens d'accès commodes, les agents d'immigration, qui s'efforcent de faire comprendre l'état de choses prévalant aux immigrants, contribueront au contraire à sa prospérité future en en écartant les colons qui ne sont pas qualifiés pour aller s'y établir dès à présent.

Cette vallée, bien près d'être universellement connue, offre actuellement une magnifique occasion de s'établir aux colons ayant des moyens précuniaires suffisants pour attendre qu'un chemin de fer vienne donner une grande valeur aux terres qu'ils auront choisies entre les meilleures.

Mais, alors même, le colon peu fortuné trouvera encore au débarcadère du wagon qui l'aura transporté vers les rives de la rivière la Paix des milliers et des milliers d'acres de terres libres et fécondes, où il pourra tout à loisir, édifier son nouveau foyer.

Les bonnes routes dans l'Ouest

Un mouvement très important se dessine actuellement dans plusieurs provinces du Dominion pour la création d'un réseau de bonnes routes.

Sans parler du projet de l'établissement d'une rout transcanadienne, auquel l'un de nos correspondants s'objectait avec des remarques pleines de bon sens, la semaine dernière, on semble reconnaître deplus en plus l'urgence de posséder de bonnes voies de communication rurale pour établir solidement la prospérité du pays.

En province de Québec, quelques-uns de nos confrères ont entrepris une active campagne pour l'amélioration des chemins existants et les résultats de cette initiative louable semblent devoir être prochains et fructueux.

Au Manitoba, le gouvernement provincial créait, l'an dernier, une commission chargée d'étudier un plan général pour l'amélioration des routes sur toute l'étendue de la province.

Une commission similaire était constituée récemment en Ontario, à l'issue d'un congrès provincial tenu pour l'amélioration des voies de communication rurale.

En Alberta même, nous avions l'an dernier, à Leduc, une convention du même genre, à la suite de laquelle un semblable mouvement avait paru devoir être entrepris vigoureusement.

Malheureusement, d'autres préoccupations vinrent sans doute détourner de leur projet les promoteurs du mouvement, car une inaction complète a succédé aux premiers efforts accomplis.

Et c'est profondément regrettable, car s'il est une partie du pays où la nécessité de l'établissement d'un réseau de bons chemins se fait particulièrement sentir, c'est bien dans notre province, et particulièrement dans la région du nord, où, par suite de la nature plus ou moins boisée du sol, le dégel ou les pluies printanières convertissent en fondrières presqu'impassables les chemins reliant entre eux nos centres de colonisation relativement récente.

Sans doute l'initiative des différents districts d'améliorations locales s'emploie, souvent de façon très louable, à réparer les passages par trop impraticables.

Mais les moyens d'action sont forcément très limités et si, dans les centres plus anciens, par le travail accumulé de plusieurs années, les fermiers bénéficient de routes passables, c'est un état de choses purement accidentel.

Il est de toute nécessité, pour les cantons de colonisation nouveaux, que l'action du gouvernement vienne puissamment seconder l'effort individuel des colons.

La création d'un réseau de bons chemins serait chose beaucoup plus aisée dans notre province que dans l'Est, car les côtes faibles et peu nombreuses, les forêts peu denses en rendraient l'établissement peu coûteux.

De plus, nous n'aurions pas à lutter contre les dégats que font dans l'Ontario et Québec, les pluies abondantes et la chûte non moins forte de neige.

Nous avons eu l'occasion de le dire souvent, la vaillante classe agricole est l'espoir et la raison d'être de la colonisation des territoires de l'Ouest.

La prospérité générale est intimement dépendante de la prospérité des colons; c'est pourquoi on ne doit rien négliger pour faciliter leur tâche.

Et quel est le besoin urgent qui se fait sentir à la campagne, sinon celui de bonnes routes, permettant au fermier de se rendre commodément à la ville pour vendre ses produits et faire l'acquisition des choses qui lui sont nécessaires?

Nous savons que fréquemment des colons abandonnent des concessions excellentes, après avoir lutté un an ou deux contre l'état défectueux des routes de leur region qui les isolait littéralement du monde civilisé.

Qui songerait à leur en faire un blame?

Les progrès de la colonisation d'un canton dépendent largement de l'état des routes qui le desservent. Sans route, pas de colonisation et sans colonisation pas de progrès.

Voici quelques-unes des raisons qui militent fortement en faveur d'une campagne active pour la création de bonnes routes rurales dans l'Ouest.

L'Opposition et la réciprocité

Sauvons le Canada!

L'Opposition a décidé que le traité de réciprocité, qui vient d'être conclu, entre le Canada et les Etats-Unis, est une menace grave pour l'intégrité de l'Empire; et tout aussitôt les organes du parti ont publié des articles précédés de titres flamboyants: *Sauvons le Canada!...*"

Le *Star*, de Montréal, s'est fait tout particulièrement remarquer par l'appel pathétique qu'il a lancé dans ce sens à Sir Wilfrid Laurier.On peut se demander, avec un juste étonnement, de quel danger l'opposition prétend sauver le Canada.

Le traité, que vient de signer l'hon. M. Fielding, au nom du Canada, ouvre à nos agriculteurs un marché immense, constitué par 90,000,000 d'habitants; un marché qui nous était fermé jusqu'alors, et où nos produits feront prime. Est-ce cela que l'Opposition nomme un danger?...

Eh, oui, précisément.

Messieurs les conservateurs prétendent que ce traité de réciprocité est un acheminement pur et simple vers l'annexion, en même temps qu'un affaiblissement marqué de nos relations avec l'Angleterre.

Il faut vraiment que l'Opposition soit à cour d'arguments dans sa luttre contre l'administration libérale pour assumer l'absurdité d'une telle crainte.

Prétendre que parce que nous trouvons l'occasion favorable de vendre un meilleur prix nos produits agricoles chez le voisin, nous songeons à contracter avec lui une alliance de famille, écrit l'un de nos confrères, c'est allier la naïveté à l'astuce; c'est, ou se tromper soi-même, ou vouloir tromper les autres.

Mise en pratique pour la première fois, de 1854 à 1866, la réciprocité, que l'on s'efforce de rétablir, a donné une expansion remarquable à notre agriculture, on peut même prétendre que ce fut le véritable début de la prospérité nationale canadienne.

Or fut-il une seule fois, durant cette période, question de passer de l'alliance commerciale à l'alliance politique?...

Qu'on relise l'histoire canadienne d'il y a un demi-siècle si l'on entretient des doutes à ce sujet. On verra que jamais peut-être, le loyalisme canadien fut plus ardent que durant cette période troublée par la guerre de sessession...

Sommes-nous moins loyaux que les Canadiens d'alors, et parce que les droits sur le beurre, le grain, les oeufs, sont supprimés, s'en suit-il que nous allons songer à passer sous le drapeau étoilé?

Encore une fois, cette crainte est absurde et mérite à peine que l'on s'y arrête.

L'Opposition nous avait habitués, lors du débat sur la marine canadienne, au cri de "Sauvons l'Empire Britannique!" Cela devient décidément une manie; les gens sensés finissent par se fatiguer de la monotonie de cette tactique.

Que le parti de l'opposition s'objecte systématiquement aux mesures adoptées par le gouvernement Laurier, personne ne songera à s'étonner d'un parti-pris connu depuis longtemps; mais de grâce qu'il abandonne cette idée fixe de vouloir à toute force sauver le pays d'un danger hypothétique.

* * *

M. Borden base son opposition personnelle au traité sur une raison primordiale toute à l'honneur du gouvernement Laurier.

Il déclare que le pays étant extrèmement prospère sous les conditions commerciales actuelles, rien ne nécessite un tel changement dans le tarif canadien.

Il est heureux pour le pays que nos gouvernants ne s'inspirent pas, dans leur politique, d'un tel esprit rétrograde.

Sir Wilfrid et ses collègues n'ignorent pas qu'il en est des nations comme des individus et que de nos jours, "qui n'avance pas recule".

C'est cette préoccupation de vouloir pour le pays une prospérité de plus en plus grande qui a amené le gouvernement à des conventions commerciales du genre du traité franco-canadien, de l'entente canado-allemande, etc., qui ont ouvert de nouveaux marchés à notre commerce et à notre industrie.

Certes, le Canada est prospère aujourd'hui, et la reconnaissance publique que vient de faire M. Borden, de cet état de choses, ne révèle rien à personne; mais cette prospérité est-elle une raison suffisante, ainsi que le prétend le chef de l'opposition, pour que tout nouvel effort soit inutile?...

Sir Wilfrid Laurier pense différemment de M. Borden à ce sujet, et c'est fort heureux pour nous. C'est avec la préoccupation première de donner un nouvel élan au pays, vers un développement national toujours plus grand que notre premier-ministre a délégué l'hon. M. Fielding à Washington, et le traité que ce dernier en a rapporté sera l'un des nombreux titres de Sir Wilfrid à la reconnaissance de la population.

AVIS PUBLIC

A l'expiration de 30 jours à compter de la date de cet avis, c'est à dire le 27ème jour de février 1911, les quarts de section, aptes à être pris comme homesteads, des townships suivants pourront être enregistrés par les premiers demandeurs, remplissant les conditions exigées:

Townships	Rangs	Meridiens
65	10	4
66	10	4
65	11	4
66	11	4
65	12	4
66	12	4
69	13	4
61	13	4
69	15	4
68	16	4
69	16	4
62	17	4
63	17	4
64	17	4
69	17	4
67	18	4
69	18	4
68	19	4
69	19	4
61	21	4
68	21	4
69	21	4
61	22	4
	Except. ½ S. O. 6	
69	22	4
64	25	4
65	25	4
66	25	4
67	25	4
68	25	4
64	26	4
65	26	4
66	26	4
67	26	4
68	26	4
63	27	4
	Except. L. B. 1296	
64	27	4
	" "	
65	27	4
67	27	4
68	27	4
65	1	5
66	1	5
63	3	5
	Except. L. B. 1318 & 1319	
49	8	5
	Except. L. B. 1371	
50	8	5
	Except. L. B. 1088	
50	9	5
50	10	5
	Except. L. B. 1122	
51	10	5
	Except. L. B. 1122	
53	10	5
54	10	5
56	15	5
55	16	5
56	17	5
54	21	5
54	22	5
51	23	5
	Except. partie de L. B	
50	25	5
	" "	
52	26	5

Le plan de chaque township ci-dessus peut être obtenu en s'adressant au secrétaire du ministère de l'Intérieur, Ottawa (Canada) sur remise de la somme de 10 cents.

Daté à Edmonton,
Province d'Alberta,
Ce 27 ème jour de janvier A. D. 1911
K. W. MACKENZIE
Agent des Terres du Dominion.



Contrat de malle

Des soumissions cachetées adressées au maitre de Poste général seront reçues à Ottawa jusqu à midi le vendredi 17 mars 1911, pour le transport des malles de Sa Majesté, selon un contrat proposé de quatre ans, trois fois par semaine dans chaque sens, entre le Lac Ste. Anne et Wabamun.

Ce contrat devant commencer au bon plaisir de Sa Majesté.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations sur les conditions du contrat proposé peuvent être vus et des formules de soumissions obtenues aux Bureaux de Poste du Lac Ste Anne et de Wabamun et aux bureaux de l'inspecteur des bureaux de Poste.

A. W. CAIRNS
Inspecteur des Bureaux de Poste

Edmonton 3 Février 1911

PROPOS DU DOCTEUR

Les maladies de la volonté

Mon intention n'est pas de vous remettre en l'esprit les idées bien connues, et d'ailleurs purement philosophiques, de Th. Ribot. Mais en un pays où l'effort individuel et audacieux, l'initiative personnelle et créatrice sont les conditions nécessaires, suffisantes, de tous les progrès, de toutes les prospérités, les maladies les plus désastreuses pour l'individu et la collectivité sont peut-être ces "fléchissements de la volonté" dont je voudrais vous entretenir aujourd'hui.

Depuis quelque temps, ami lecteur, ou chère lectrice, vous n'êtes pas très bien, et vous ne savez pas au juste pourquoi. Sans parler de quelques névralgies transitoires, vous ne sauriez exactement localiser votre mal: c'est partout, ce n'est nulle part. C'est un malaise général diffus, une paresse véritable des muscles et du cerveau. Penser, est un ennui; prévoir, une fatigue; agir, une quasi impossibilité. Les moindres difficultés quotidiennes vous apparaissent exagérément accrues, plus irritantes, moins aisées à vaincre. Vous songez davantage à la cruauté du passé, aux douleurs de l'exil, aux mille détresses dont se tisse la vie profonde et intime du transplanté. Ces impressions sont plus vives et plus meurtrières encore en arrière-saison, aux approches de l'hiver. Les feuilles tombent, et c'est presque un désespoir; les premiers flocons de neige voltigent et tournoient dans la bise plus mordante, et c'est une catastrophe. Vous ne luttez plus, vous flottez. Quel est l'homme d'affaires, l'agriculteur, l'avocat, le médecin, plus simplement l'être humain, qui, à certaines heures ne s'est pas senti pris à la glu d'un tel malaise?

Et si, par un suprême effort, vous essayez de vaincre cette torpeur du vouloir, ce lourd sommeil de l'énergie, votre action se révèlera troublée, moins efficace, malhabile, moins heureuse: mieux eût valu peut-être ne pas agir.

Tel est le mal: et parce que vous n'avez pu toujours en démêler les causes, ni en trouver le remède, voulez-vous que, familièrement, nous en causions un peu ensemble?

C'est un fait d'observation courante que, 9 fois sur 10, ces fléchissements de la volonté ont origine dans un désordre physique incontestable. L'organisme est un magnifique ouvrage de défenses dressées par la nature contre le travail sourd des attaques microbiennes et des trahisons atmosphériques. Ces défenses naturelles, notez bien que *nous les possédons tous*, mais malheureusement à des degrés différents, et leur qualité individuelle dépend surtout du terrain constitutionnel qui nous a été légué par nos ancêtres. Il se peut donc, en premier lieu, que vous ayez reçu d'ascendants intempérants, malades, ou nerveux, une tendance particulière au nervosisme. Vous seriez dans ce cas, venu au monde avec un tissu nerveux, pauvrement étoffé (ce qui ne veut pas dire inapte à la compréhension) et dont les maigres réserves risqueront de s'épuiser en un déjeuner de soleil,—plus rapidement que celles de votre voisin. Mais à cela vous ne pouvez rien; nul n'est coupable d'une hérédité qu'il n'a pas choisie; et d'ailleurs, je vous entends bien vous récrier: vos parents sont bien portants, vos grand-parents sont morts très vieux; vous êtes issu d'une lignée très robuste, naturellement... et je n'aurai pas l'indiscrétion d'infliger quelque ennui à votre amour-propre en insistant.

Il nous faut dès lors rechercher parmi vos antécédents personnels, et dans votre état actuel, la cause du mal. Apprenez d'abord que les maladies de la volonté sont toujours dues à une véritable intoxication des centres nerveux par un poison très variable. Tantôt nous fabriquons nous-mêmes ce poison; tantôt nous l'empruntons, consciemment ou non, à la chimie; tantôt il nous est fourni par une maladie infectieuse (grippe, fièvre typhoïde, malaria) ou par une lésion chronique d'un organe (tuberculose, cancer).

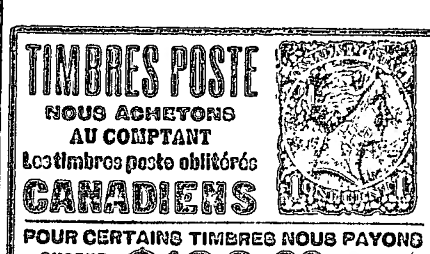
La façon la plus commune de fabriquer en notre usine organique le poison qui affectera nos nerfs consiste à *nous fatiguer*. Toute fatigue, qu'il s'agisse de surmenage intellectuel, d'anxiétés morales ou d'excès de travail musculaire, a pour résultat immédiat la formation dans nos tissus de *composés lactiques toxiques*. Les composés lactiques libérés par un tissu musculaire fatigué sont chimiquement très voisins des sels lactiques libérés par le tissu nerveux surmené. Les uns et les autres produisent la langueur cérébrale, l'inaptitude musculaire, décelées tout d'abord par une commune sensation de fatigue qui n'est que l'intoxication lactique. Vous devez bien lire, bien comprendre et bien retenir cela.

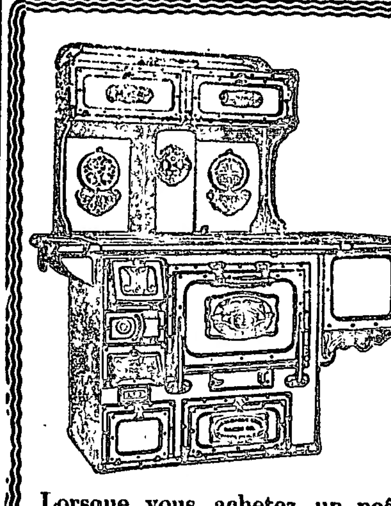
Une autre manière de nous intoxiquer nous-mêmes, et non moins active, est constituée par un mauvais régime alimentaire. Un grand médecin a dit plaisamment que l'humanité pouvait, au point de vue des maladies qui la désolent, être partagée en deux groupes d'individus: ceux qui mangent trop et ceux qui ne mangent pas assez. Il y a lieu, pour rester dans la vérité scientifique, de modifier légèrement cette formule, et de distinguer ceux qui mangent mal de ceux qui savent manger. On pêche moins par excès d'aliments que par vice de régime alimentaire. Chacun doit, suivant la valeur de son tube digestif, savoir choisir et varier ce qu'il prend, sans que la ration alimentaire soit réduite. Voici encore quelque chose à bien méditer. Sinon, il arrivera que certains aliments, en particulier les aliments dits "riches" (type albuminoïde, viandes) seront mal assimilés. Au lieu de subir dans l'intestin une entière et complète décomposition chimique jusqu'au stade urée, les albuminoïdes ne seront transformés que jusqu'au stade créatinine et créatine, substances très toxiques pour les artères et le système cérébro-spinal. Il est facile d'éviter cet écueil: n'importe quel médecin un peu expérimenté vous dira, après examen, quel devra être votre régime. Et n'oubliez pas que, suivant un mot célèbre, on a l'âge de son intestin plus encore que ses artères.

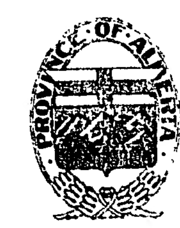
La place me manque pour développer comme il conviendrait l'étude des intoxications empruntées à la chimie. De ces intoxications les unes sont volontaires, (tabac, opium, alcool, café), les autres professionnelles ou médicinales (plomb, mercure, arsenic), d'autres accidentelles (notamment oxyde de carbone: surveillez le tirage de vos poêles!) Ces intoxications, surajoutées par nos fantaisies ou par la vie à celles que nous créons déjà, sont si fréquemment réalisées qu'on a pu écrire cette phrase que je livre à vos méditations: "L'homme ne meurt pas, il se tue."

Mais ce sont surtout les maladies infectieuses qui s'inscrivent pour la plus grande part dans la genèse des défaillances du vouloir. La fièvre typhoïde, et, à un titre plus grand encore, la grippe, par leur action sur le systè-

(Suite à la page 8.)







Gouvernement de la Province d'Alberta

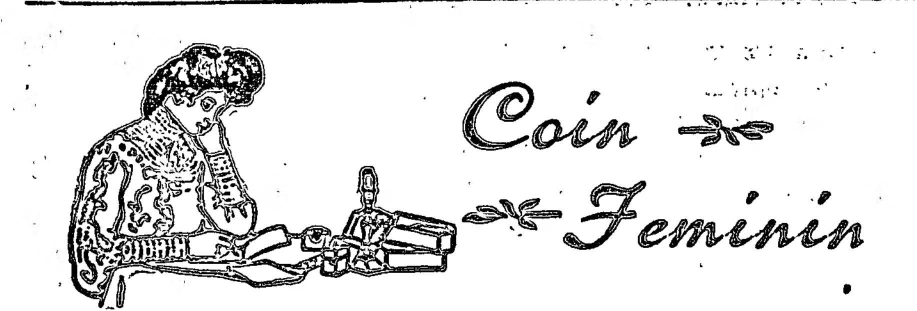
Avis aux mecaniciens

Avis est ici donné que des examens seront tenus par David Fraser, inspecteur dûment nommé des chaudières de machines à vapeur, pour la province d'Alberta, à Strathcona, Orange Hall le 4 mars Fort Saskatchewan Hôtel Queen, le 6 mars Bruderheim, Hôtel Victoria, le 7 mars Stony Plain, Hôtel Bismark, le 27 mars Morinville, Hôtel Morinville, le 29 mars Edmonton, Houston Hall, ave. Jasper le 1er avril, à 9 heures du matin, dans le but de fournir aux mécaniciens et aux apprentis l'occasion d'obtenir le certificat prévu par la loi des chaudières de machines à vapeur, 1898.

Des formules de demande pourront être obtenues en s'adressant au département ou à l'inspecteur sus-nommé; ces formules devront être correctement remplies, contresignées par un témoin et certifiées de bonne foi devant un Commissaire ou un juge de Paix, avant que l'on soit l'objet de l'examen.

Les examens d'automne n'auront plus lieu désormais.

JOHN STOCKS
Député ministre
Département des Travaux Publics
Edmonton Alta.



Chronique

"Soirs! soirs étoilés ou soirs moroses, soirs sommolents ou soirs d'orage, les soirs ont en eux toute la poésie des êtres et des choses. Qu'ils soient faits de calme ou de grondements, c'est la grande voix de l'amour qui parle, cette voix que le poète entend dans toute son intensité.

"Et les poètes aiment à chanter les soirs.

"Voici que dans notre poésie, les soirs ont maintenant leur chantre: un tout jeune homme doué d'une âme d'artiste."

"Partout, dans les soirs du jeune poète, surgit la vision de la femme: c'est un peu, c'est peut-être uniquement pour la femme qu'il a écrit son livre. Et la femme, qui ne vit que des multiples impressions qui la font vibrer—et qui, plus sage que l'homme, ne se soucie pas d'analyser ses impressions—la femme aimera ces pages, les comprenant par intuition."

"Les soirs", ainsi présentés par un poète, M. Germain Beaulieu, ont adouci de leur intimité charmante l'heure angoissante du soir albertain. L'heure grise et mauve où l'âme s'affolle des solitudes: où la compréhension des espaces s'imposent nostalgiques...

D'autres plus autorisés, critiqueront l'oeuvre du jeune poète, ils diront les défauts qui viennent précisément, de cette jeunesse en efflorescence; mon seul but,—en remerciant l'auteur pour l'envoi de sa plaquette bleu de ciel,— est d'inspirer à d'autres femmes le désir de lire ces vers écrits pour elles. Leur rythme est berceur, leur chanson est douce. Si délicatement, M. Albert Dreux caresse de son vers "les cheveux couleur de nuit", "le blond satin des cheveux" ',les yeux profonds et purs, comme des ciels attiques", "les yeux exempts des rancoeurs de la vie, où l'on puise la foi pour croire à l'idéal"; avec de telles exquises nuances, il "adore causer d'amour dans les parcs assombris," que son rêve d'artiste est un rêve très chaste.

Publier un poème, en ce pays, c'est faire, au point de vue financier, oeuvre de folie; mais, serait-on poète sans être un peu fou? Et si la sublime folie, la folie d'idéal, de rythmes ensorceleurs, fait vibrer quelques âmes éprises de la même chimère, le poète, si fou, ignore "le dedain de la plèbe avilie."

MAGALI.

PETIT COURRIER

Ben.—Chère petite impatiente, le voici votre mot attendu, puis réclamé en enfant terrible!

"Le journal de Marguerite", est de M. du Campfranc. Certainement, vous pouvez le lire et je souhaite qu'à sa lecture vous éprouviez le même plaisir que mes quinze ans. Je ne crois pas à l'histoire que vous arrangez afin d'obtenir des cajoleries qui ne sont plus de votre âge! Mes amitiés à votre maman, une tape amicale au gros toutou et pour vous... ce que vous voudrez.

Chapeau blanc. —Je vous place ici pour répondre à la question. Qu'est-ce que Ben? Ben est une enfant gâtée, une charmante Canadienne-Française, fille d'une maman méridionale dont elle fait le tourment, en même temps que le mien. Il faut la garder sans cesse et comme j'oublie toujours la galerie, voila pourquoi vous vous trouvez mêlées à nos différents. Dois-je lui offrir, quand même, vos sympathies?

J'ai reçu la nouvelle du mariage, je voulais répondre directement quand j'ai appris le départ pour des cieux plus bleus. N'oubliez pas de me rappeler à ce souvenir qui m'est cher.

Petite fée. — On m'obligerait beaucoup si parmi nos amies il s'en trouvaient possédant des modèles de dentelle d'Irlande au crochet qui consentiraient à les prêter à Petite Fée. Cette amie, très vaillante, est digne du plus grand intérêt.

Midine.—Je déchiffre mal votre nom, vous reconnaitrez-vous?

Le P. C. est ouvert à tous nos lecteurs et lectrices. Vous serez accueillie avec plaisir. J'espère obtenir votre confiance; vous me direz alors ce qui vous attriste tant et ma sympathie trouvera les mots qui adouciront un peu votre peine.

Marguerite des B.—Il faut toujours se répéter, mon amie, lorsqu'on veut effleurer le vide affreux de votre vie. Vous êtes bonne de vous intéresser à mes projets. Gardez-moi cette amitié qui m'est précieuse.

C. M.—Impossible d'insérer. Je regrette beaucoup de ne pouvoir vous causer ce plaisir. Voulez-vous essayer de la prose? Vous savez qu'il m'en coûte de vous paraître sévère. Merci pour votre appréciation trop indulgente.

Votre amie. — Le pseudo est charmant pour moi, je me garderai de le changer. Certainement, il faut concourir et ce qui plus est, décrocher le premier prix. Vous avez très bien compris, il s'agit de recueillir, au-dessus de 75 abonnements. Ce sera chose facile, si vous demandez à vos amis de vous aider. Ne craignez pas de m'importuner, je suis toute à votre disposition.

Lucienne.— Le cercle s'élargit pour vous: choisissez votre place et venez l'occuper souvent. Je suis heureuse que le P. C. vous plaise; il est le lien qui réunit des isolées et c'est pour cela que je l'aime aussi. J'espère en cette confiance. Merci.

Mme J.-B. S.—Il est mieux de se conformer à l'usage. Notre amie vous donnera cette recette dans un prochain numéro.

J transmet votre réclamation à l'administration.

Près du Foyer.—Je songe à vous aussi, petite amie, à toutes vos tristesses, à tous vos espoirs. Ce que votre amitié m'a confié vous rend très chère et je voudrais que mon intérêt affectueux vous soit un adoucissement. Vos lettres sont toujours les bienvenues, ne l'oubliez pas et ne craignez plus de me fatiguer. Bon espoir.

Ménagère. —Je dirai bien vite à Cordon Rose que sa recette est excellente et que vous la remerciez d'un gros merci.

Le Coin ami, et sa directrice sont très flattés de la bonne opinion "des cheveux blancs".

Gadelle. —Vous êtes la petite amie que l'on retrouve toujours lorsqu'une attention délicate peut faire du bien. Sa santé est presque bonne et n'attend plus que le soleil du printemps pour resplendir. Merci de tout coeur.

MAGALI.

A une Femme

Si tu crois à la vie et si tu peux rêver,
Malgré l'affreux hiver, un demain d'espérance
Pâle enfant, mets ton front près du mien, en silence
Pour aimer.
Si malgré la rancoeur de ton espoir trompé,
Tu conserves son nom toujours là, dans ton âme,
Mets ton front près du mien, sans parler, pauvre femme,
Pour pleurer.
Mais si tu n'aimes plus, si pour toi l'avenir
Est noir, si pour jamais ton coeur lassé n'espère,
O femme. mets ton front n'importe où sur la terre,
Pour mourir

(Les Soirs) ALBERT DREUX.

Causerie de la semaine

L'ENTHOUSIASME AMERICAIN.

L'enthousiasme habite aux rives du Jourdain.

C'est Lamartine qui l'a dit, et c'est peut-être vrai. Quand ça ne serait pas vrai le vers est beau, et cela suffit. Mais si l'enthousiasme n'habite plus ce coin de terre aride et désolée, il a dû émigrer vers les prairies du Dakota. On l'y retrouve débordant, exubérant, délirant!...

J'ai mis la main sur une petite brochure intitulée "A scream from the American Eagle in Dakota", (Un cri de l'Aigle américain dans le Dakota).

Une compagnie de chemin de fer distribue cela, et je vous prie de croire qu'elle ne s'en fait pas une mince de réclame avec ce chef-d'oeuvre.C'est un discours d'un colonel Donan, une allocution de 4 juillet, où l'abondance de l'éloquence fait songer à la fertilité du sol qui produit de tels phénomènes.

Enfoncé le Marseillais! Dans le dix-septième dessous le Gascon!

"Les autres pays, s'écrie le colonel, les autres pays se glorifient-ils de leurs grands fleuves? Nous pourrions prendre par le petit bout leur Nil et leur Tamise, leur Tibre jaune, leur Rhin bordé de châteaux, et leur beau Danube bleu, les vider dans nos majestueux Mississipi, Missouri, Amazone, Saskatchewan et De la Plata, sans faire monter l'eau assez pour remettre à flot un bateau plat de l'Indiana échoué sur un banc de sable! Osent-ils vanter leurs mers et leurs lacs? Nous pourrions verser leurs mesquines mers Caspienne et d'Azof, leur mer Morte, leur Nyanzia et leur lac Majeur dans nos superbes lacs Supérieur, Michigan, Erié et Ontario, et à peine cela produirait-il sur les rives caillouteuses de ceux-ci une vaguelette suffisante pour effacer l'empreinte d'un pied de huit pouces laissée sur le sable par la pantoufle de fée d'une fille de Saint-Louis ou de Chicago! Vont-ils parler de leurs paysages romantiques? Nous avons mille bijoux de lacs qui feraient se cacher sous le voile d'un brouillard ami leur lac de Côme, leur lac de Genève, leur lac de Killarney, que l'on vante tant! Le tonnerre de notre Niagara étouffe le faible murmure de toutes leurs cataractes; les pics abrupts et les torrents de notre Yosemite et de notre Saint-Antoine et de notre Minnehala; la mélancolique grandeur de nos prairies bornées par l'horizon seul, de nos océans de verdure sans limite, rapetissent jusqu'à l'infime les plus fameux paysages de la Suisse et de l'Italie, éclipsent les merveilles et les gloires des Mille et une Nuits, et défient la plume du poète et le crayon de l'artiste qui ne pourraient jamais rendre une parcelle de leur sublimité!"

Et ainsi de suite.

Le ton est soutenu du commencement à la fin. L'orateur ne se refuse rien. Il continue à passer en revue les volcans, les mines d'or, d'argent et de diamant, les moissons, les vignobles, le climat, la faune et la flore de l'Amérique.

Naturellement, le reste du monde est éclipsé en tout et partout.

Je ne résiste pas au désir de citer une autre phrase:

"Tout l'empire romain, dont les aigles dorées étendaient leurs ailes victorieuses des sables brûlants de l'Afrique aux collines brumeuses de la Calédonie, n'égalait pas en immensité notre Nouveau-Monde. La Russie, le plus vaste des empires modernes, pourrait se perdre dans notre hémisphère septentrionale, que tous les guerriers de la chrétienté ne seraient jamais capables de la découvrir. La France, cette terre de Napoléon, dont les légions, il n'y a pas plus d'un demi-siècle, faisaient trembler sous leurs pas toute l'Europe, comme si elle eût eu la fièvre de vallée de Wabash, ne recouvrirait pas le seul territoire du Dakota; tandis que la Grande-Bretagne, dont le tambour éveille le globe tous les matins, serait à peine une mouche sur la face du Texas ou de la Californie."

Pas respectueux pour sa grand'-mère, le colonel!

Pour la baie de Naples non plus, vous allez voir.

Là gravure illustre le texte dans cet impayable petit livre, des gravures à faire pouffer!

Le Vésuve à l'horizon, Naples qui fait ceinture, grand comme la main d'eau, voilà bien l'aspect général de la baie de Naples; sur la plage...

Sur la plage sonore où la mer de Sorrente
Déroule ses flots bleus au pied de l'oranger,

un mendiant sordide tendant son chapeau, et un chien qui chasse ses puces!

Au bas la légende: *Beggar-hemmed and fleagirt Bay of Naples!*

Pauvre Lamartine, si tu n'étais pas mort, cela t'assommerait du coup!

Une autre gravure représente la course des races après le progrès, *the race of races.*

En avant de toutes les autres, bien entendu, se voit le grand Yankee avec ses longues jambes sèches et ses bottes de sept lieues; il est serré de près par l'Ecossais, dont le tartan vole au vent; vient ensuite l'Irlandais, avec sa pipe et son chapeau bossué, qui fut de soie; après lui John Bull, le gros John Bull qui n'a l'air de courir que pour la forme, sûr qu'il est de les rattraper; puis l'Espagnol, le Chinois, le Sauvage.

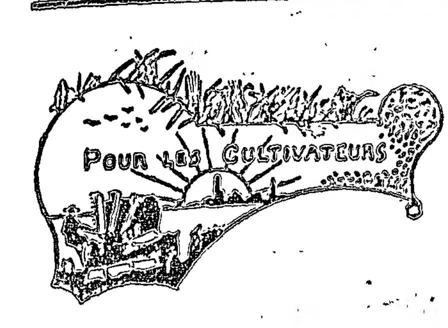
Nous avons vu tout à l'heure que Donan avait exalté l'Amérique. Mais dans l'Amérique il y a le Dakota, et le Dakota n'est pas peu.

"Un clair de lune plus doux ne baigne pas d'un éclat plus argenté les orangeries de l'Andalousie, ni n'invite mieux l'oison à faire une razzia de citrouilles en compagnie de sa seule bien-aimée. Nulle brise plus embaumée ne souffle sur l'Arabie heureuse, ou les jardins de Gul dans leur épanouissement, que les zéphirs surchargés de douces senteurs qui s'attardent en badinages amoureux dans nos buissons de rosiers et nos toits à cochons, dans nos fourrés de tilleuls, dans nos chèvrefeuilles et les piles de tripailles et de rebuts d'égoûts. De plus gros moustiques n'ont jamais été fricassés dans les restaurants fashionables de l'Est que ceux qui bourdonnent harmonieusement le long de nos cours d'eau et de nos lacs romantiques."

Ce sont les femmes qui sont belles par là!

"Jamais femmes plus éblouissantes, plus chères, plus adorab[les] n'ont hanté les rêves paradis[ia]ques des poètes de l'Orient, que [nos] célestes divinités en basin, nos [sé]raphins en calicot domestiq[ue], nos belles en crinolines gonflab[les] brevetées, nos amoureuses du [Da]kota, nos femmes, nos mères, [nos] belles-mères, nos grand'mères[,] nos cousines Mariannes, qui so[nt] l'orgueil et les favorites de la c[ré]ation, et dignes d'être reines p[ar]tout."

Jourdain, mon petit, tu f[erais] mieux de reposer dans ton lit tr[an]quille que d'arroser l'enthousia[s]me sur tes rives; quand il en po[ur]raient quelques bourgeons, [se]raient-ils à comparer aux futai[es] du Dakota?



CHRONIQUE AGRICOLE

PREPARATION DU TERRAIN POUR LA CULTURE DU GRAIN DANS LA PRAIRIE.

Au cours de la saison dernière, une grande partie des provinces a souffert de la sécheresse. La plupart des nouveaux colons, soit par ignorance des méthodes de culture propre à la conservation de l'humidité du sol, soit parce qu'ils avaient une trop grande superficie en culture, ont obtenu de piètres résultats.

Dans certains districts où l'humidité avait été abondante en ces dernières années et où l'on avait cru pouvoir négliger la préparation du sol dans le but de s'enrichir rapidement, la récolte a manqué partiellement et la leçon a été très coûteuse.

Deux procédés de culture recommandés et adoptés par les anciens colons sont en usage depuis 1888: le labour suivi du renversement des bandes de terre et la jachère d'été. Ce dernier est maintenant appelé "culture sèche". Tous deux permettent de conserver l'humidité du sol et tous deux ont donné d'excellents résultats dans tous les districts de la Saskatchewan. Mais ces procédés sont inconnus à un grand nombre de nouveaux colons et c'est pourquoi nous croyons bon de les décrire ici.

Labour de défrichement ou "cassage de la croûte".

La manière dont on prépare le sol pour la première récolte exerce une grande influence sur le succès de cette récolte. On ne saurait donc étudier avec trop de soin la question du "labour de défrichement" ou du "labour suivi du retournement."

En ces dernières années la pratique générale dans le pays était de "casser la croûte" à trois pouces de profondeur ou plus, on soulevait tout le gazon que les chevaux pouvaient retourner. Ce labour était donné avant la fin de juin. On passait la herse à disques et on ensemençait le printemps suivant. La première année on obtient généralement une bonne récolte de blé, d'avoine et d'orge, sur terre préparée de cette manière; mais on ne peut compter sur une récolte même passable la deuxième année, quel que soit le soin que l'on apporte à la préparation. Après que la première récolte est coupée, le sol est en général absolument sec, et il reste sec en dépit de toutes les méthodes de culture connues, jusqu'aux pluies du printemps suivant. Si celles-ci font défaut ou si elles retardent, ce qui arrive souvent, la récolte manque infailliblement.

Labour et retournement.

Pour assurer le succès des récoltes futures dans la plupart des districts de la prairie, il faut retourner le sol après l'avoir labouré. Cette méthode ne permet pas d'ensemencer une aussi grande superficie la première année, mais le travail est plus complet et donne à la longue de meilleurs résultats. La grande majorité des colons cherchent à mettre le plus d'acres possibles en grain sans se soucier du mode ou de l'époque de la préparation, et c'est justement pour cela que la coutume de labourer et de disquer le sol, a remplacé en grande partie l'ancienne méthode, meilleure et plus sûre, qui consiste à renverser, ou retourner, les bandes de terre après le labour.

Voici ce que nous entendons par le labour suivi du renversement: on laboure le sol de prairie aussi peu profondément que possible avant les pluies du mois de juin et du commencement de juillet, et lorsque le gazon s'est décomposé sous l'action des pluies et de la chaleur du soleil, on donne, en août ou septembre, un autre labour de deux ou trois pouces plus profond et dans le même sens que le premier, puis on herse pour ameublir la terre et faire un lit bien meuble et bien ferme sur lequel on sèmera. Une terre préparée de cette manière donnera sûrement deux bonnes récoltes consécutives de blé. La première récolte sera abondante, et si le chaume est laissé de bonne longueur à la moisson, il retiendra assez de neige pour fournir l'humidité nécessaire pour faire germer la semence de la récolte suivante, même si le printemps devait être bien sec. On fait brûler le chaume, au printemps, un jour que souffle un vent chaud et continu, et l'on ensemence après avoir préparé le sol, ou même sans aucune préparation. On fera bien de donner un binage léger quand les racines d'herbes n'ont pas été complètement détruites par le renversement des bandes de terre, mais en général il sera suffisant de herser la terre avec la herse ordinaire.

L'objection principale que l'on fait à cette méthode, c'est que le renversement du sol est un travail très dur pour les chevaux, mais si l'on considère que dans l'autre méthode il faut disquer pour ameublir le labour, puis labourer ou travailler de nouveau afin d'obtenir une deuxième récolte, nous devons admettre qu'en fin de compte le labour suivi du renversement est la meilleure méthode.

Quand on aura prélevé deux récoltes sur une terre neuve, il faudra la mettre en jachère d'été.

Jachères d'été et leur entretien.

Parmi les nombreux avantages qui résultent des jachères d'été, les suivants peuvent être mentionnés: la conservation de l'humidité du sol, la destruction des mauvaises herbes, la préparation du sol pour la culture du grain quand il n'y a pas d'autre travail pressant, la possibilité d'ensemencer la terre de très bonne heure au printemps et d'autres avantages de moindre importance: par exemple, la terre qui a été soumise à la jachère est propre à la production du grain de semence pure, à la culture de pommes de terre, de racines et de légumes; ce mode de préparation est celui qui coûte le moins cher et qui offre les meilleures chances de succès; on peut y faire pousser deux récoltes de grain avec peu ou point d'autres façons culturales.

Sans doute la jachère d'été n'est pas sans inconvénients; mais tant que la culture du grain, et particulièrement celle du blé, sera l'industrie principale de la province, il faudra emmagasiner dans le sol une provision suffisante d'humidité pour faire face à une saison sèche, il faudra empêcher que les mauvaises herbes n'infestent les terres et, étant donné la brièveté des saisons, préparer l'année précédente, au moins une partie du terrain qu'on se propose d'ensemencer. C'est par une jachère bien faite que l'on arrive le plus sûrement à remplir ces conditions.

Il faudra compter parmi les inconvénients, le danger que le sol ne soit balayé par le vent, la surproduction de paille dans une saison pluvieuse, ce qui retarde la maturité et expose le grain à être endommagé par les gelées, et enfin, prétend-on, l'épuisement du sol. On peut facilement obvier aux deux premiers par des méthodes de culture différentes, et si l'on peut empêcher que la terre ne soit enlevée par les vents on aura fait disparaître au moins une des causes d'épuisement du sol.

On prépare les jachères de diverses manières. La méthode qui consiste à profiter des pluies des mois de juin et de juillet et à empêcher la croissance des mauvaises herbes assure presque invariablement le succès. L'insuccès est également certain lorsqu'on se laisse guider par le désir de faire aussi peu de travail que possible.

Je crois que la pratique de laisser la terre en jachère est la meilleure préparation qu'on puisse lui donner pour s'assurer une récolte. Ici, ce procédé n'a pas pour objet de régénérer la terre comme dans l'Est, où le sol est souvent épuisé, et l'on sait pas trop encore s'il convient mieux de travailler peu les terrains en jachères ou de les travailler beaucoup; mais comme nous n'avons qu'une saison humide dans l'année, il est évident qu'un premier labour doit être donné avant la fin de cette saison si l'on veut récolter quelque chose l'année suivante. Cette saison humide arrive en juin et juillet, à une époque où les cultivateurs n'ont que peu ou point d'ouvrage, et c'est alors que ce travail devrait être fait. Généralement les semailles sont terminées vers le premier jour de mai; si l'on veut obtenir les meilleurs résultats, la terre qu'on veut laisser en jachère devrait recevoir un labour à 5 ou 6 pouces de profondeur, aussitôt que possible après cette date. Un terrain labouré après juillet ne vaut rien du tout, à moins qu'il ne pleuve dans le mois d'août et il n'arrive que très rarement que les pluies soient abondantes durant ce mois. Ce labour devrait être suivi d'un bon hersage, puis les mauvais herbes et le grain volontaire devraient être maîtrisés par des sarclages successifs à l'aide du "cultivateur". Les opinions diffèrent beaucoup quant à l'avantage d'un second labour. Quelqu'uns prétendent qu'il est inutile, d'autres disent qu'il est nuisible, et enfin certains soutiennent qu'il produit de cinq à six boisseaux à l'acre de plus qu'un seul labour. Il n'y a pas de doute que deux labours produisent une plus forte paille et que, par conséquent, dans une année humide, le grain est de quelques jours plus lent à mûrir; ces quelques jours de délai augmentent nécessairement de beaucoup le danger de la gelée. Mais en prenant la moyenne des saisons passées, 1884 exceptée, on peut en toute sûreté recommander deux labours, avec autant de binage que possible entre les deux. Par-dessus tout,—et ceci est très important—il faut que le premier de ces labours soit profond et achevé à temps pour que la terre puisse profiter des pluies de juin ou de juillet.

A Suivre.

CORRESPONDANCE

LA CONSERVATION DES OEUFS.

Nous recevons la lettre suivante.

Cluny, 4 février, 1911.

Monsieur le rédacteur,

Je lis dans votre numéro du jeudi, 26 janvier, que le Canada a perdu en 1910 pour $3,400,000 d'oeufs, qui se sont gâtés par suite du manque de soins dans leur conservation, et qu'on a dû demander à l'étranger 17,000,000 de douzaines d'oeufs pour parfaire la consommation du pays.

Le chiffre contenu dans cette information est vraiment colossal et navrant. Pensez donc $3,400,000 d'oeufs jetés au fumier! Cela constitue un joli pécule, qui mérite que l'on s'y arrête, et il importe que l'on trouve le moyen de remédier à cet état de choses.

Cette information me donne lieu de supposer que les méthodes de conservation des oeufs, employées dans le pays, sont défectueuses et imparfaites, en ne remplissant pas le but que l'on serait en droit d'attendre d'un procédé plus complet.

Ce procédé dont je veux parler et que je possède, est pratiqué en France depuis quelques années, dans de grandes fabriques de biscuits et a été adopté définitivement par celles-ci, comme étant le seul de tous ayant donné des résultats absolument concluants.

Il a été constaté en effet, par ces fabriques que LA TOTALITE des oeufs traités étaient aussi frais après 1 an, qu'ils l'étaient au moment d'être mis en conservation et qu'ils pouvaient servir à faire des pâtes qui exigent des oeufs du jour.

Avec ce procédé, les oeufs ne contractent aucun goût étranger, les produits servant à les immuniser étant absolument neutres et inoffensifs et n'ayant pas plus de goût que de la bonne eau pure; de plus il a l'avantage de coûter très bon marché. (En France il ne coûte que quatre sous pour 100 oeufs.)

Je serais très heureux de me mettre en relation avec les personnes qui s'intéressent à cette question pour faire avec eux une expérience qui ne manquerait certainement pas de les convaincre et de leur faire adopter définitivement mon procédé pour lequel je possède des brevets du Gouvernement Français et du Gouvernement Canadien.

Je vous prie d'agréer, monsieur le rédacteur, mes plus empressées salutations.

E. B. DE MONTREUIL.

ABONNEZ-VOUS AU COURRIER DE L'OUEST. —$1.00

COURS DU MARCHE D'EDMONTON.

—CEREALES.—

Blé No. 1.	80c.
Blé No. 2.	78c.
Blé No. 3.	75c.
Blé No. 4.	72c.
Avoine	32 @ 35c.
Orge	40 @ 42c.

—FOIN—

Foin de marais	$9 @ $13.
Foin de côteau	$14 @ $18.
Mil	$18 @$22.

—BEURRE ET OEUFS.—

Oeufs conservés	40c.
Oeufs frais	50c.
Beurre	35c.

—ANIMAUX VIVANTS—

(Cours communiqué par la Cie Swift Canadian, North Edmonton).

Porcs de choix	7 1-4 c.
Jeunes boeufs	4 @ 5c.
Vaches grasses	3 1-2 @ 4 1-2c.
Veaux (selon poids)	3 1-2 @ 5c.

(Ces prix s'entendent en gare d'Edmonton, à quai.)

Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une inscription de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du demandeur.

Devoirs.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain, et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans.

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

En certains district un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants: résidence sur l'un ou l'autre homestead de six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains district, aux conditions suivantes:

Prix $3.00 l'acre. Devoirs:— Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300

Charbon.—*Le droit d'exploitation* d'une mine de charbon peut être obtenu pour un terme de vingt et un ans, renouvelable, à raison d'un paiement annuel de $1.00 par acre; en aucun cas une surface de plus de 2560 acres pouvant être louée à un même individu ou à une compagnie. Un droit royal de 5 cents par tonne sera perçu sur tout charbon vendable extrait d'une mine.

W. W. CORY.

Député ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Végreville à St. Paul

MM. Sigler et Richardson, propriétaires de l'écurie "Vegreville Livery, Feed & Sales" désirent annoncer au public que la voiture de poste de Végreville à St. Paul des Métis part de Végreville chaque mardi, jeudi et samedi à 8 heures du matin, et arrive à St. Paul des Métis le même jour à 6 heures du soir.

CHRONIQUE LOCALE

M. L. E. Fontaine, inspecteur des terres fédérales, est arrivé samedi dernier à Edmonton, en compagnie de Mme Fontaine.

M. Fontaine partira la semaine prochaine avec une équipe d'hommes pour inspecter les travaux d'arpentage, effectués l'an dernier à l'ouest d'Edmonton. L'itinéraire de cette tournée sera long et nécessitera une dizaine de mois.

Mme Fontaine demeurera dans notre ville jusqu'au mois de juin.

M. L. Boudreau, député de St-Albert, qui était parti depuis plusieurs semaines pour Ottawa et la province de Québec, est de retour parmi nous.

Un joli coffret, fabriqué par M. Auclair, est mis actuellement en loterie au profit de l'église catholique d'Elm Park (Usines du G. T. P.)

Cette nouvelle paroisse d'Edmonton sera confiée au R. P. Gaborit, de Wainwright, Alta.

Nous invitons vivement nos lecteurs à prendre des billets de loterie, ils auront rarement l'occasion de collaborer à une oeuvre plus belle.

M. Ed. Béliveau, de Battleford, Sask., était en ville la semaine dernière, l'hôte de M. et Mme J. Lachambre, 12ième rue.

M. Armand LeVasseur, de Morinville, était de passage à Edmonton au début de la semaine.

M. F.-X. Boileau, de Duvernay, est également en visite parmi nous.

MM. J. N. Pomerleau, propriétaire de l'hôtel Richelieu, et Kennedy sont partis mardi dernier pour Melville et Winnipeg, en voyage d'affaires. Ils seront absents pendant quelques semaines.

M. C. Ed. Roy, de Lévis, est de passage en ville. M. Roy sera l'un des assistants arpenteurs de M. L. E. Fontaine.

M. J. O. Choquette, de Montréal, part cette semaine pour la région de la Grande Prairie avec un attelage de boeufs. M. Choquette, qui demeurait à Edmonton depuis plusieurs mois, a fort bien réussi et il est très connu parmi les hommes d'affaires de notre ville. Nous n'avons aucun doute qu'il réussira parfaitement dans son entreprise. Notre entreprenant compatriote visitera la vallée de la Rivière la Paix jusqu'au fort Vermilion.

M. J. A. McNeil, 243 Jasper Avenue Ouest, s'est fait une spécialité, parmi nos compatriotes, pour le tabac canadien en feuilles. Il n'est pas un cultivateur, venant en ville, qui ne s'arrête à ce magasin pour y faire sa provision de tabac.

M. J. A. Chénier est parti cette semaine, par le G. T. P., pour un voyage de prospection dans les Montagnes Rocheuses

M. Charles Lemire, de Morinville, est parti la semaine dernière pour un voyage de deux mois dans le sud de la Californie.

Mme T. E. Gagner est revenue d'un voyage de plusieurs semaines en province de Québec.

M. A. Brière, marchand de North Edmonton, est de retour d'un voyage à Terrebonne, Qué. Notre concitoyen est revenu enchanté de son séjour dans la vieille province.

M. T. H. Lancaster, de la Cie Edmonton Wine and Spirit" est revenu d'une excursion dans le sud de la Californie et le Nouveau-Mexique.

———o———

La question du marché

Le transfert du marché d'Edmonton à l'emplacement de la 1ère rue, et l'obligation conséquente pour les fermiers de payer un droit de stationnement de 10 cents par voiture, ainsi que le pesage obligatoire, pour lequel un autre droit de 10 cents est exigé, a créé toute une révolution dans le monde paisible des fermiers qui amènent ordinairement foin, légumes, viande, charbon, etc., au marché de la capitale.

Les fermiers se sont insurgés contre l'obligation du pesage de leurs produits, de plus ils protestent contre l'emplacement du nouveau marché, situé, selon eux, trop en dehors du quartier des affaires.

Ce qu'en un mot la municipalité considérait comme une amélioration est à l'encontre des désirs de la population rurale de la grande banlieue et nous sommes ni plus ni moins menacés d'une grève des cultivateurs.

La question a eu son écho à une récente séance du conseil municipal et l'échevin Gowan s'est énergiquement élevé contre les termes du nouvel arrêté municipal, déclarant que l'abstention des fermiers, à fréquenter le marché, allait sûrement conduire la moitié des commerçants de la ville à la ruine.

La discussion a été des plus orageuses et n'a pas donné lieu à des résultats d'une portée pratique.

Le maire a déclaré que les droits du marché ayant été concédés à une tierce personne sous l'empire du nouvel arrêté, aucun changement ne pouvait être apporté maintenant à la situation. L'échevin Hyndman a déclaré que si la ville avait commis une erreur en prenant les mesures actuelles, elle n'avait fait que suivre l'exemple des villes plus anciennes, et que les fermiers devaient prendre en conséquence l'immobilisation du capital représ... la valeur de l'emplacement du marché.

Les droits modiques qu'on leur demande de payer suffisent à peine à couvrir les frais que la nouvelle installation nécessite.

L'échevin Gowan a déclaré que le charbon a presque totalement disparu du marché.

La question en est là.

Propos du docteur

(Suite de la page 5.)

me musculaire (et le coeur est un muscle) par leur influence sur ce système nerveux, par leurs convalescences traînantes créent des ... pièces des dépressions ou ...niques dont il ne faut pas chercher à se dissimuler la gravité. Dans ce cas, les coupables sont les microbes qui agissent d'une part en immobilisant pour une longue bataille tous les cadres de la résistance individuelle, d'autre part en sécrétant des poisons lesquels, mêlés au sang, vont intoxiquer les viscères (coeur, reins, cerveau, etc.) A la grippe en particulier sont imputables les astinies les plus profondes et les plus cruelles. Ne vous leurrez donc plus de cette idée que la grippe est une affection anodine, un symptôme "a f rigore", un épiphénomène saisonnier guérissant spontanément par le repos à la chambre, en dehors de tout conseil autorisé. Il n'y a pas de maladies,—c'est là ma conviction basée sur quelque dix ans d'expérience dans les hôpitaux ou la clientèle,—plus dangereuses que la vraie grippe pour l'avenir physique et moral de l'individu. N'hésitez donc pas à demander votre médecin chaque fois qu'une courbature généralisée, avec fièvre, dépression, participation secondaire des viscères (poumons, tube digestif) vous aura fait songer à l'influenza.

Le intoxications dues à des lésions viscérales chroniques (tuberculose, cancer) sont trop profondes, et l'asthénie qu'elles engendrent est trop accessoire pour légitimer ici un développement spécial.

Il me reste à vous indiquer quel est le traitement de ces états dépressifs. Ce traitement découle de leur genèse et c'est pourquoi j'y ai tant insisté précédemment. Avant tout, et autant que possible, je conseille le repos, un repos complet. Méfiez-vous des exercices musculaires, dont la thérapeutique semble avoir un peu abusé pendant ces quinze dernières années. L'exercice doit être dosé par le médecin lui-même, comme un véritable médicament, et le repos est une des conditions essentielles des réparations organiques. Une courte promenade à pied, après chaque repas, constituera le type généralement suffisant d'exercice à pratiquer.

DOCTEUR VERLYS.

(A Suivre).

Lisez le "Courrier de l'Ouest" Abonnement annuel, $1.00.